

LA TRACE ÉCRITE SCOLAIRE OU L'ORCHESTRATION ENSEIGNANTE

LéA TRACES ÉCRITES ÉCOLE-COLLÈGE EN TERRES DE LORRAINE

La trace écrite (TE) : tout écrit que l'enseignant décide de faire consigner à ses élèves dans les cahiers, carnets, classeurs...

Expressions synonymes de TE
« texte de la séance » (Promonet, 2015, p. 171), référent pour la classe, « vitrine » (Dancel, 2000, p. 121), support d'évaluation(s), archives scolaires, souvenirs d'école...

Cinq catégories

Trace support :

conservation du document sur lequel l'activité de la classe a pris appui, sans autre information.

Trace produit :

conservation du document que l'activité de la classe a produit, sans autre information.

Trace texte :

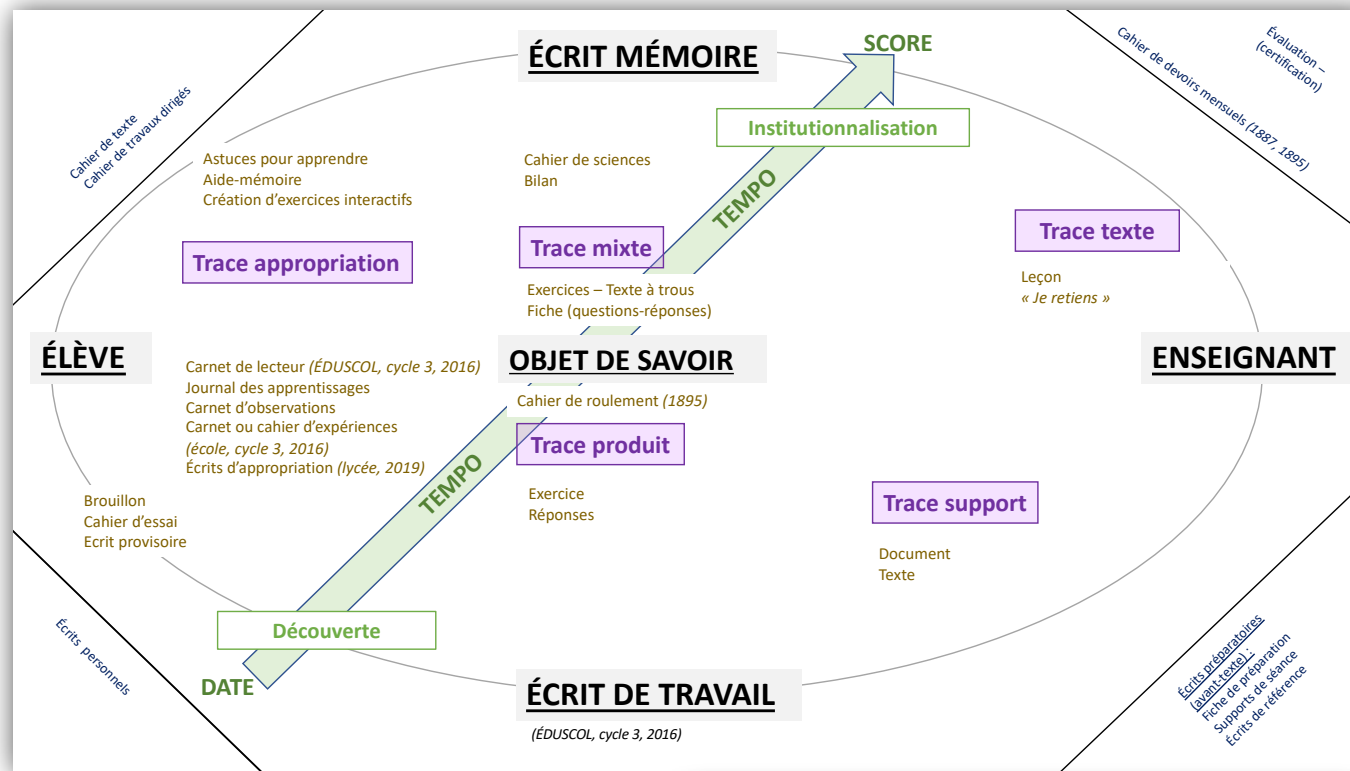
restitution de ce qui a été travaillé sous une forme argumentée de type dissertation ou commentaire organisé en parties et sous-parties.

Trace mixte :

restitution des activités de la classe sous une forme dialoguée de type consigne/tâche, question/réponse ; l'élève comble les blancs du texte de l'enseignant.

Trace appropriation :

formalisation(s) de ce que l'élève a retenu, compris et qu'il adresse à un lecteur qu'il a identifié et qui n'est pas son enseignant. Reformulation des connaissances, elle présente des indices de secondarisation (Bautier, Goigoux, 2005).



Une TE restitue l'activité de **l'élève** et/ou celle de **l'enseignant** comme auteur, coénonciateur (Maingueneau, 1996, 2009) ou éditeur.

Une TE relève de **l'écrit de travail** (écrit provisoire, dont l'élaboration aide celui qui écrit à réfléchir) et/ou de **l'écrit de mémoire** (écrit stabilisé, devenu support de mémorisation, référence pour l'évaluation des acquis). La TE, conçue par cristallisation (Promonet, 2017) est « texte intermédiaire » (Chabanne et Bucheton, 2002 [2008], p. 20).

LÉGENDE ou grille de lecture...

Définition et catégorisation

Désignations des TE avec médiation enseignante

Désignations des TE sans médiation enseignante

Références de prescriptions

Localisation didactique

Temporalités didactiques

Prescriptions institutionnelles

Peu nombreuses, elles témoignent d'une tradition ancienne (1887). Elles prévoient une large place au travail de l'élève (2016, 2019) mais désignent la TE comme lieu d'évaluation (1887, 1895, 2016).

Temps et TE

À différentes échelles (séance, séquence, parcours scolaire), la TE épouse des temporalités didactiques. Elle institutionnalise le savoir et l'élève (Margolinas, 1993 ; Brousseau, 1998). Elle est indice de « différance » (Derrida, 1967, p. 88) et de construction de l'élève en sujet didactique (Reuter, 2013 [2016]).

DATE : Découverte et Apprentissage premier du Travail de l'Élève, elle restitue les connaissances premières de l'élève.

TEMPO : Trace Écrite à Médiation Pédagogiquement Orientée, elle archive le cours d'élaboration des connaissances de l'élève. Elle permet une double médiation : l'élève y formalise ses connaissances, l'enseignant y recueille des indices pour une éventuelle remédiation.

SCORE, la TE assure un Suivi Certificatif Objectivant la Réussite de l'Élève.